

INTRODUCTION

Nous sommes régulièrement les témoins de l'avancée des sciences et des techniques. Les différents médias que sont les livres, la presse écrite, la télévision ou le réseau Internet nous informent régulièrement de nouvelles découvertes et tentatives, voire de nouvelles applications dans ce domaine.

Depuis une trentaine d'années, la recherche dans le domaine technique et biologique fait de grands pas et il n'est pas rare d'apprendre dans une revue ou au journal télévisé qu'un nouveau traitement vient d'être mis au point, qu'une technique toute récente va améliorer notre quotidien ou l'avenir de notre planète.

En effet, la science avance chaque jour et ce, dans le monde entier. Nous avons l'impression de vivre dans l'ère d'une nouvelle révolution industrielle appliquée à la biologie et à la technologie. À l'heure de la mondialisation, nous nous sentons entraînés et peut-être aspirés par le phénomène dynamique de « grappes d'innovations », expression employée par l'économiste autrichien Joseph Schumpeter au début du XX^e siècle pour qualifier le progrès technique de son époque. L'impression que tout avance très vite ne nous échappe pas.

La circulation des informations, la rapidité de la communication, les transferts et les flux incessants des connaissances témoignent d'une course effrénée entre les différents pôles de recherche, équipes scientifiques, laboratoires, etc. Chaque nation ou chaque laboratoire qui le peut cherche à s'enorgueillir de la paternité d'une découverte : en février 2004, des chercheurs sud-coréens ont annoncé avoir produit par clonage trente embryons humains dans un but thérapeutique. Cette compétition du progrès technologique paraît s'inscrire dans un cercle vertueux qui entourerait des idéaux de bonheur, de santé, d'humanisme et de partage... La compétition

internationale dans ce domaine fait rage et on peut légitimement se demander quelles réelles motivations animent les équipes de recherche.

On a le sentiment de plus en plus présent qu'il s'agit d'un processus difficile à identifier, à encadrer et surtout à contrôler. Les résultats de la recherche et ses applications appartiennent à des univers professionnels très spécialisés qui échappent le plus souvent à notre entendement de simple citoyen.

En effet, des mots ou expressions tels que clonage, organismes génétiquement modifiés (OGM), procréation médicalement assistée, cellules souches, biotechnologie nous renvoient à une « image d'Épinal », celle du savant en blouse blanche qui œuvre pour le bien de l'humanité. Cependant, les résultats en provenance des laboratoires de recherche alimentent régulièrement, non sans raison parfois, des fantasmes sur les possibilités infinies d'une science qui paraît repousser sans cesse les limites des « champs du possible ». Ainsi, on parle aujourd'hui plus aisément de « génie génétique », alors que certains milieux emploient l'expression très ambiguë de « manipulation génétique ». C'est dire le degré de méfiance qui entoure la science.

C'est pour toutes ces raisons que, face à une science qui s'affranchit de plus en plus des obstacles naturels, la question se pose de savoir quelles limites l'homme peut ou doit s'imposer. Ces dernières années ont révélé l'urgence pour les autorités politiques, notamment en France et dans l'Union européenne, de mettre en place des cadres afin de délimiter au mieux le champ de la recherche dans les sciences et les techniques du vivant. Il est même question d'une éthique internationale.

Sous l'impulsion de nos dirigeants, des comités de réflexion se sont réunis autour des grandes questions, des perspectives, mais aussi des dérives que peut entraîner un élan scientifique débridé.

Partant du principe désormais accepté que l'homme a des responsabilités à l'égard de l'avenir de la planète, et donc de lui-même, des comités d'éthique ont vu le jour avec la promulgation en France, par exemple, de la première loi de bioéthique du 1^{er} juillet 1994. Ce « réveil législatif » témoigne de l'importance d'une situation dans laquelle la société humaine est plongée et qui soulève des interrogations fondamentales. Les discours et les actions politiques vont dans le sens d'une prise de conscience progressive des enjeux environnementaux et sanitaires. Ces dernières années, on a vu se concrétiser les idées de précaution, de prévention, de développement durable.

Quels domaines sont concernés par l'avancée des connaissances ? Faut-il fixer des limites aux progrès des sciences et des techniques du vivant ? À l'heure où l'homme paraît posséder et contrôler son destin biologique, il est important de faire un bilan des avancées dans ce domaine pour en mesurer à la fois les bienfaits mais aussi les dérives possibles et éventuelles.

Nous pourrions alors examiner quel est l'ensemble des principes dont disposent les sociétés pour encadrer au mieux les recherches scientifiques par la mise en place d'un cadre éthique. C'est une étape importante, car la mondialisation, par définition, repousse de plus en plus les frontières entre les nations et les fait disparaître en créant un « village planétaire ». C'est pour cette raison que nos politiciens et nos législateurs se doivent d'être vigilants face à une communauté scientifique internationalisée qui peut apparaître hors de contrôle voire hors d'atteinte.

Peut-on envisager alors, au même titre, de mondialiser l'éthique ? Cette question se pose légitimement, car l'histoire nous a montré, au cours de certaines tristes périodes, qui ne sont pas si lointaines, où la science était au service de la raison d'État, que des dérives non seulement étaient possibles, mais faisaient partie des contenus de certains programmes politiques ou de certains positionnements idéologiques.

Sans vouloir jouer les Cassandre, alors qu'aujourd'hui il paraît difficile voire inenvisageable de cerner les contours du champ de la recherche tant il est vaste et complexe, le grand public sait peu de choses, en réalité, sur ce qui se développe sur les paillasses des laboratoires dont les résultats sont souvent marqués au sceau du secret. Et pourtant, on nous répète souvent que le « risque zéro » n'existe pas et qu'il faut appliquer, pour éviter ce risque, un « principe de précaution », autant de formules sémantiques auxquelles on tente de donner une consistance.

Il était donc nécessaire de créer un cadre à la fois éthique et législatif à la recherche biotechnologique, qui puisse allier fermeté et souplesse. La science doit-elle se soucier de la loi ? Ces deux univers n'apparaissent-ils pas en contradiction ? Peut-on imaginer un chercheur se censurer ou suspendre son travail au moment de faire une découverte importante ? L'enjeu est donc réel et le dilemme très présent. Quels types de rapports le législateur doit-il avoir avec l'homme de science pour élaborer une « recherche raisonnable » ?

C'est, à n'en pas douter, la mission première de nos démocraties. Elles doivent être capable de prendre des décisions dans des domaines de savoir spécialisés et c'est là que réside toute la difficulté. En effet, comment savoir si ces décisions seront prises dans les meilleures conditions d'observation, d'analyse et de recul nécessaires ?

Dans cette course mondiale de la recherche, certains territoires d'étude échappent aux institutions publiques chargées de les surveiller car ils appartiennent au domaine privé. Le progrès humain, corollaire logique de la recherche, paraît bien éloigné face à ceux qui veulent breveter le vivant ou qui placent leurs résultats au centre d'enjeux économiques et politiques. Les décideurs politiques chargés de se positionner en dernier ressort doivent-ils porter la responsabilité de leurs décisions ? On se souvient de l'affaire du « sang contaminé »,

qui avait mis en cause un de nos hauts responsables politiques et précipité certains cadres de santé publique, bien malgré eux, sous des projecteurs médiatiques qui ont éclairé la maladresse d'un système de soins.

Cela met justement en lumière le problème de la gestion politique de la recherche et de l'expérimentation. Certes, des progrès en matière de transparence de l'information ont été accomplis. Cependant, on ne peut oublier que les décisions restent difficiles à prendre dans ce domaine et que nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau scandale de type « nuage de Tchernobyl » en 1986. Les preuves du risque scientifique et technologique sont donc de plus en plus présentes dans notre réflexion citoyenne. Y a-t-il égalité d'accès de tous les citoyens aux informations sur les sciences et les techniques et aux bénéfices qu'elles apportent ?

Cette question renvoie au principe du partage, de l'échange, en d'autres termes de la démocratisation des résultats de la recherche scientifique. Face à des défis aussi complexes, il est important que les citoyens soient informés et puissent s'exprimer sur des sujets aussi brûlants que ceux qui concernent les OGM, le clonage, l'euthanasie, le don d'organes, la procréation assistée, etc. Le débat citoyen doit avoir lieu et sa mise en place devrait faire partie des grandes préoccupations de nos dirigeants.

Ces grandes questions doivent être affranchies du confinement des laboratoires et de la communauté scientifique afin que chacun puisse toujours rester maître d'un destin biologique libre de toute tentative de contrôle, même non intentionnelle, d'une possible technocratie.